

Réserve de faune du Dja

2020 Conservation Outlook Assessment

INFORMATIONS

Country: Cameroon
Inscribed in: 1987
Criteria: (ix) (x)



C'est l'une des forêts humides d'Afrique les plus vastes et les mieux protégées, 90 % de sa superficie restant inviolée. Pratiquement encerclée par le fleuve Dja, qui en forme la limite naturelle, la réserve est surtout remarquable pour sa biodiversité et pour la très grande variété des primates qui y vivent. Elle abrite 107 espèces de mammifères, dont cinq sont menacées. © UNESCO

RÉSUMÉ

2020 Conservation Outlook

Finalised on 02 déc 2020

CRITIQUES

L'état actuel et la tendance des valeurs de patrimoine mondial sont gravement préoccupants en raison des pressions induites par les projets de développement (barrage, plantations, exploitation forestière) qui sont croissantes et menacent les valeurs et l'intégrité du site. Le barrage de Mékin dont l'exploitation a débuté représente une menace importante sur l'intégrité du bien, mais des mesures de gestion commencent à être mises en œuvre. Le braconnage reste une des menaces majeures, mais les mesures de lutte contre le braconnage sont renforcées... Avec la présence d'importants projets industriels et de production d'énergie, il est à craindre que le braconnage continue d'augmenter. Il est donc essentiel que les autorités de gestion poursuivent activement la lutte anti-braconnage et évaluent régulièrement son efficacité au sein du bien. La détérioration des forêts en périphérie du bien entraîne une fragilisation des habitats pour les grands mammifères et le maintien de la connectivité écologique du corridor forestier dans le coin Sud-Est de la Réserve est une priorité cruciale pour la conservation à long terme des grands mammifères et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien. Pour le moment, les ressources humaines, financières et techniques sont insuffisantes pour contrôler efficacement l'ensemble de l'aire protégée et remédier aux principales menaces, notamment le braconnage, mais des actions sont mises en œuvre pour renforcer les capacités, ce qui, espérons-le, assurera une tendance positive à l'avenir. Les récentes données montrent une persistance d'une certaine diversité spécifique de la faune mais également le déclin inquiétant des populations de certaines espèces clés notamment de la grande faune mammalienne, éléphants et grands singes. Les valeurs naturelles du site sont toujours présentes mais en l'absence de réactions fortes face aux menaces, elles vont continuer à se dégrader. La situation globale de la gestion du bien reste très préoccupante, mais les actions récentes permettront, espérons-le, d'assurer que ce site soit sur une trajectoire plus positive à l'avenir.

FULL ASSESSMENT

Description of values

Valeurs

World Heritage values

► **Large éventail d'espèce de primates**

Criterion:(x)

Bien que la zone ait été peu étudiée, elle est connue pour renfermer une large gamme d'espèces de primates dont le gorille de plaine de l'Ouest, le cercopithèque hocheur, le cercopithèque moustache, le cercopithèque couronné, le talapoin, le lophocèbe à joues grises, le mangabey agile, le mandrill, le potto, le galago de Demidoff, le colobe noir, le colobe noir et blanc et le chimpanzé (UICN, 1987; Bruce et al. 2017ab; 2018abc; Ngo Bata et al. 2017).

► **Habitat pour de nombreuses espèces remarquables dont beaucoup sont menacées dans le monde**

Criterion:(x)

La Réserve du Dja est une des forêts pluviales d'Afrique les plus riches en espèces. Elle comprend l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales remarquables dont beaucoup sont menacées dans le monde. Elle abrite plus de 100 espèces de mammifères dont au moins 14 espèces de primates. De plus, des espèces phares telles que l'éléphant de forêt (vulnérable) et le perroquet gris (en danger) ainsi que le bongo et la panthère vivent dans la réserve (Comité du patrimoine mondial, 2011). On y trouve en plus le chat doré, le céphalophe à ventre blanc, l'oryctérope, le pangolin géant et le pangolin à écailles tricuspidées (Bruce et al. 2017ab; Ngo Bata et al. 2017). Les reptiles présents comprennent le python et deux espèces de crocodiles (les deux étant des espèces menacées) (Comité du patrimoine mondial, 2011). Parmi les oiseaux, on trouve le tisserin de Bates (en danger) endémique au sud Cameroun, la fauvette du Dja et le Picathartes du Cameroun et une dizaine de rapaces nocturnes menacés (Christy, 1994). 29 espèces de chauve-souris ont également été répertoriées par Bakwo fils (2009).

► **Forêt pluviale primaire avec des écosystèmes riches et variés**

Criterion:(ix)

La forêt primaire de la réserve du Dja est intéressante pour sa diversité d'espèces et son état de préservation unique. Avec sa diversité topographique et sa triple influence biogéographique et géologique, elle présente un écosystème riche et varié qui reflète l'évolution écologique en cours dans ce type d'environnement. Elle appartient au bloc forestier considéré comme le plus grand en Afrique pour le maintien de la diversité biologique. La végétation est constituée essentiellement de forêt dense humide et sempervirente du bassin du Congo avec une canopée principale à 30-40m pouvant aller jusqu'à 60m. La strate arbustive contient plus de 53 espèces. La forêt est aussi riche en lianes. La strate herbacée se compose essentiellement d'espèces de Marantacées et de Mapania. La forêt pluviale du bassin du Congo est aussi caractérisée par des zones de forêt à Gilbertiodendron dewevrei presque pure. Les autres principaux types de végétation sont la végétation de marécages et la forêt secondaire aux alentours des anciens villages (qui furent abandonnés en 1946) et des plantations de cacao et de café récemment abandonnées. La composition de la forêt secondaire est sensiblement différente de par sa rareté en espèces de Méliacées (Comité du patrimoine mondial, 2011).

Assessment information

Threats

Current Threats

Very High Threat

Le braconnage a été une des menaces majeures, et reste une activité préoccupante malgré un renforcement récent des effectifs d'écogardes. Les tendances évolutives relevées montrent une baisse drastique de la population d'éléphants et une relative diminution des gorilles. Le braconnage des éléphants a été particulièrement préoccupant, notamment dans la région de Djoum qui a été le centre du trafic transfrontalier, conduisant à un déclin drastique réduit drastiquement les effectifs des éléphants à environ 219 individus en 2018. Le gouvernement et ses partenaires déploient des efforts ciblés pour faire face à la criminalité faunique et, avec l'augmentation de l'effort de patrouille le braconnage s'est déporté autour du bien, et depuis 2018, la zone de Djoum n'a pas connu depuis deux ans de signalement ni d'abattage, ni de transit de trophées. Autre menace grave auquel fait face le bien est l'exploitation forestière dans sa périphérie qui fragilise l'habitat des grands mammifères. Le maintien de la connectivité entre le Dja et le reste de la TRIDOM, en assurant une bonne gestion des forêts dans le seul corridor restant au coin Sud-Est de la Réserve, est critique pour la conservation à long terme des grands mammifères et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien, y compris ses conditions d'intégrité. Le projet hydroélectrique de Mékin reste une menace, notent que l'EIES avait identifié une série d'activités à impact négatif sur la VUE du bien. Cependant, le PGES et les mesures correctives sont mises en œuvre pour adresser les désagréments et les perturbations causés aux populations local, mais des progrès supplémentaires sont nécessaires dans le traitement des impacts environnementaux.

► Hunting and trapping

(Braconnage)

Very High Threat

Inside site, throughout(>50%)
Outside site

La chasse commerciale reste une activité préoccupante malgré un renforcement récent des effectifs d'écogardes et demeure un axe de travail important pour le site.

Le braconnage des éléphants a été particulièrement préoccupant et en augmentation, notamment dans la région de Djoum, qui a été le centre du trafic transfrontalier. Par exemple, le nombre de pointes d'ivoire saisies est passé de 37 en 2013 à 66 en 2014, (SOC report, 2014), 79 en 2015 (SOC report, 2015), et 216 en 2017. Ce braconnage commercial a réduit drastiquement les effectifs des éléphants et est particulièrement préoccupant compte tenu du fait que cette espèce est considérée en voie d'extinction lorsque son effectif se situe en dessous de 200 (MIKE, 2012). La baisse vertigineuse de l'effectif d'éléphants de forêts, conforme aux tendances régionales, pourrait remettre en cause le critère (ix) du fait du rôle important de ce grand mammifère dans la dynamique des écosystèmes et les processus écologiques (UNESCO/UICN, 2015). Les résultats de l'inventaire 2018 réalisé par ZSL et AWF en collaboration avec le service de la conservation sur financement de l'Union Européenne ont montré une réduction des effectifs d'éléphants de forêt à environ 219 individus (0,04 individus/km²) (Bruce et al., 2018c) soit près de 50% des résultats de l'inventaire 2015 (effectif estimé alors à 420). Ce même rapport indique que la population d'éléphant serait à près de 15% de la capacité de charge estimée du paysage, un niveau cohérent avec les déclinés observés dans d'autres zones protégées (e.g. Tri National Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM)). L'inventaire faunistique montre aussi un déclin des population de gorilles de plaine occidental et le chimpanzés central par rapport aux niveaux estimés les années précédentes. Le trafic de pangolins, soutenu par le marché asiatique et utilisant les mêmes réseaux que l'ivoire, a été précédemment identifié comme étant si intense qu'il pourrait rapidement mener l'espèce à l'extinction (LAGA, 2016), mais aucune information récente n'est disponible.

Cependant, ces dernières années, le gouvernement et ses partenaires (ZSL, AWF, TRAFFIC, UICN, UE, FCTV, WWF) déploient des efforts ciblés pour faire face à la criminalité faunique, y compris en 2018 le renforcement des effectifs, de la formation et des capacités des personnels pour maintenir un effectif de plus de 80 éco gardes actifs dans les quatre antennes de la Réserve de Faune du Dja, avec une couverture de la réserve à 93% (État partie du Cameroun, 2019). Avec l'augmentation de l'effort de patrouille (40 hommes jour au moins par mois) le braconnage s'est déporté autour du bien, notamment dans les concessions forestières attenantes. L'application de loi par les juridictions compétentes arrive aujourd'hui à dissuader nombre de braconniers, et des numéros verts mis à la disposition du public favorisent les dénonciations anonymes contre les exploitants illégaux des ressources forestières dans

leur ensemble (Consultation de l’UICN, 2020).

Depuis 2018, le braconnage d’éléphants est particulièrement en recul et la zone de Djoum jadis, le centre du trafic transfrontalier, n’a pas connu depuis deux ans de signalement ni d’abattage, ni de transit de trophées. Le nombre de pointes d’ivoire saisies est passé de 106 en 2018 à 00 jusqu’à la date de production du présent rapport (Consultation de l’UICN, 2020). Les résultats du suivi écologique des deux dernières années relèvent que les indices de présence des chimpanzés et d’éléphants sont celles qui ont été le plus enregistrés dans le Bien (Rapport d’activités 2020, AWF, ZSL et Services de la Conservation, pas publiée; Consultation de l’UICN, 2020), ce qui indiquerait une trajectoire positive, mais cette information n’est pas encore disponible.

► **Hunting and trapping**

(Chasse traditionnelle)

Low Threat

Inside site, throughout(>50%)
Outside site

La chasse traditionnelle est autorisée uniquement dans l’espace d’utilisation villageoise conformément aux «droits d’usage» pour les communautés indigènes, cependant elle ne doit ni concerner les espèces protégées ni faire l’objet d’une activité commerciale (UNESCO/UICN, 2012). Il est à noter que la chasse commerciale est pour une grande partie basée sur la chasse traditionnelle. Les conditions sont précisées dans la loi 94/01 du 20 janvier 2004 relative au régime des forêts de chasse et de pêche (Consultation UICN, 2020).

► **Logging/ Wood Harvesting**

(Exploitation forestière/collecte de bois)

High Threat

Inside site, localised(<5%)
Outside site

Bien que la déforestation à l’intérieur du bien est d’un niveau remarquablement bas, l’exploitation forestière affecte la totalité de la périphérie du site provoquant la fragmentation de l’habitat forestier et ayant, par conséquent, un impact sur la biodiversité (Betti J.L., 2004). L’exploitation forestière s’opère dans le cadre de concessions accordées aux opérateurs privés sur des unités forestières d’aménagements (UFA) ou, selon le cas, directement par les communautés locales. Ses infrastructures périphériques facilitent l’accès à la réserve et le braconnage (réseau routier, véhicules, augmentation de la demande en protéines). L’exploitation forestière, ainsi que l’avancée du front agricole ont tendance à croître d’année en année et à accentuer la déforestation, tel qu’illustré par des images satellitaires. Cette tendance à la déforestation progressive concerne surtout les secteurs ouest et sud et aurait, d’après les ONG locales rencontrées sur le terrain un lien avec l’augmentation de la population dans la périphérie de la RFD. Elle représente une menace sur la VUE du bien car elle fragilise l’habitat des grandes espèces rares et menacées et porte atteinte à l’intégrité du site (UNESCO/UICN, 2015). La récente confirmation par Halcyon d’arrêter immédiatement toutes les opérations de défrichage et d’abattage dans sa concession et d’adopter des normes d’entrepreneuriat responsable pour le secteur du caoutchouc avec une certification indépendante de la production (Etat partie du Cameroun, 2019), est encourageante. Le seul véritable corridor pour la grande faune entre le Dja et le reste du TRIDOM (Tri National Dja-Odzala-Minkébé) encore fonctionnel est au coin Sud-Est de la Réserve, consistant actuellement d’un UFA (10-036). Le maintien de cette connectivité est critique pour l’intégrité du bien et pour la conservation de grands mammifères tels les éléphants et les grands singes, ainsi que d’autres espèces (Amin et al., in review). Ainsi la bonne gestion de ce corridor et de ses forêts doit être une priorité afin d’assurer la conservation de la VUE du bien au long terme (Consultation de l’UICN, 2017). Cette préoccupation fait l’objet de toute l’attention des gestionnaires du site et les observations qui y sont faites lors des patrouilles et à l’exploitation des images des cameras pièges établissent clairement le mouvement de toutes les espèces phares identifiées dans la Réserve (Consultation de l’UICN, 2020).

► **Renewable Energy**

(Projet de barrage hydro-électrique sur la rivière Dja)

High Threat

Outside site

Le projet hydroélectrique de Mékin (barrage réservoir, centrale électrique de 15 Mégawatts, ligne HT) est situé sur la rivière Dja, au Nord-Ouest à une vingtaine de km du périmètre inscrit de la Réserve de Faune du Dja. La construction du barrage s’est achevée en 2018 après sept ans de travaux, pour fournir de l’électricité au département du Dja et de Lobo par une centrale d’une capacité de production de 15

mégawatts et une ligne de distribution d'énergie de 33 km (UNESCO, 2019). L'étude d'impact environnemental et social (EIES) a identifié plusieurs impacts négatifs du projet sur l'environnement, tels « la modification du paysage, la destruction du couvert végétal, la perte des habitats fauniques, la fragmentation écologique, la prolifération des plantes aquatiques envahissantes, la perturbation du mode de vie des poissons et de toute la faune ichtyologique et le risque de collisions des oiseaux contre les câbles et les pylônes » (UNESCO/UICN, 2015). En novembre 2015, un incident technique provoque l'inondation de zones proches du barrage et des dégâts dans les cultures et sur la faune locale ce qui suscite l'inquiétude quant à la fiabilité des installations (UNESCO/UICN, 2015). L'exploitation du barrage a commencé en novembre 2016 avec une mise en eau partielle. L'inondation provoquée a causé des dégâts sur la forêt, a bloqué toutes les routes et paralysé le pont sur la rivière Lobo bloquant la circulation entre Bengbis et Mayomessala (UNESCO, 2017). La mission de suivi réactif 2015 avait insisté que la VUE du bien serait sérieusement menacée dans le cas où le barrage serait achevé sans aucune mesure d'atténuation en place pour réduire les impacts négatifs de ce projet, conformément à ce qui était préconisé dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du projet. Les mesures correctives proposées par la mission, qui a recommandé également l'inscription du bien sur la Liste du Patrimoine Mondial en péril, ont été adoptées par le Comité du patrimoine mondial. Ces mesures demandent, entre autres, que l'Etat partie mette en œuvre, de toute urgence, le PGES en veillant à ce que les mesures d'atténuation des impacts négatifs sur le bien soit appliquées (UNESCO, 2017).

Dans son dernier rapport au Comité du patrimoine mondial en 2019, le gouvernement rend compte la mise en œuvre du PGES et les mesures correctives visant à adresser les désagréments et les perturbations causés aux populations local. Cela comprend la mise en place en décembre 2017 d'un groupe de travail chargé de la gestion des tensions sociales et de la mise en oeuvre du PGES, de l'élaboration du plan de sauvetage de la faune, de la réalisation des études complémentaires pour les travaux de construction de routes et de six ponts intégrant les conditions d'exécution en milieu inondée, de la réhabilitation du bac de LOBESSE sur la rivière Dja, de la prospection, du diagnostic et de l'inventaire des sites culturels et archéologiques sur les zones d'emprise de l'aménagement hydroélectrique de Mékin et des démarches visant à accélérer le recasement des populations affectées par ledit projet dans les Arrondissements de Somalomo, de Bengbis et d'Endom (État partie du Cameroun, 2019). Le Comité du patrimoine mondial a reconnu les mesures prises pour limiter les impacts sociaux négatifs sur les communautés locales, mais a exprimé sa préoccupation concernant le manque de progrès dans le traitement des impacts environnementaux et a demandé que des évaluations d'impact environnemental (EIE) supplémentaires soient menées pour identifier comment mieux atténuer les impacts sur la VUE (UNESCO, 2019). De nouvelles mises à jour sont attendues en décembre 2020.

Potential Threats

High Threat

Les efforts déployés par la société Sud Cameroun Hévéa sont de nature à atténuer les impacts négatifs de ses activités sur le bien. Néanmoins, tant que les mesures n'ont pas été mises en œuvre, les activités de la société continuent de représenter un danger sur la VUE du bien. La 2019 UNESCO mission pour identifier les impacts des activités agro-industrielles de la SUDCAM sur la VUE du bien et définir des mesures correctives ou d'atténuation a conclu que l'EIES pour la plantation d'hévéas ne répond pas aux normes requises, toutefois Halcyon a accepté d'arrêter immédiatement toutes les opérations de défrichage et d'abattage dans la plantation et adopter des normes d'entrepreneuriat responsable. La mise en œuvre du PGES de la plantation va intégrer les mesures correctives prescrites par la mission CAWHFI-UNESCO, et l'autres mesures. L'extension des activités de Sud Cam Hévéa risque d'entraîner une croissance démographique continue et donc une pression anthropique supplémentaire sur le bien. Les trois permis d'exploration minière qui chevauchaient le périmètre inscrit sont tous expirés, depuis novembre 2014 et n'ont pas été renouvelés. Ces permis, ne seront pas renouvelés d'après l'Etat partie. Ainsi l'une des principales menaces sur la VUE du bien identifiées lors de la mission de 2012 se trouve écartée. La perte potentielle de connectivité dans le corridor au coin Sud-Est de la Réserve reste une menace potentielle très importante.

► **Mining/ Quarrying**

High Threat

(Projets miniers proches des limites du site)

Outside site

De nombreux permis d'exploration pour des projets miniers ont été octroyés en périphérie du site, l'un d'entre eux (Venture Capital) empiétant sur presque 20% du site mais, le 13 mars 2013, le ministère de l'industrie, des mines et du développement technologique du Cameroun a décidé de réduire ce permis de 20% pour qu'il n'empiète plus sur le bien (UNESCO, 2013). Les autres permis empiétant sur le bien n'ont jamais été mis en œuvre et ont expiré. Geovic avait obtenu un permis pour l'exploitation du cobalt et du nickel à la périphérie nord du site (à environ 40 km) sur une surface d'environ 150 000 ha. L'étude d'impact social et environnemental avait été jugée insuffisante par le Comité du Patrimoine Mondial qui avait demandé que cette étude soit refaite. L'Etat partie a signalé en 2015 que GEOVIC avait cessé ses activités mais il n'est pas stipulé si cette cessation est temporaire ou définitive, étant donné que le permis d'exploitation octroyé en 2003 a une validité de 25 ans (UNESCO, 2015). En 2016, l'Etat partie confirme que plus aucune activité minière n'a eu lieu dans le bien depuis fin 2014 et que les permis d'exploration dans et autour du bien n'ont pas été renouvelés (UNESCO, 2016).

► **Crops**

High Threat

(Plantations industrielles)

Outside site

En 2008, une concession de 44 000 ha a été allouée à la société Sud Cameroun Hévéa à la périphérie de la réserve de biosphère (jusqu'à 200m du bien) pour des plantations de caoutchouc, de palmiers à huile et de cacao. L'EIES validée en 2011 a relevé plusieurs impacts négatifs des activités de Sud Cam Hévéa sur l'environnement. Les plus significatifs d'entre eux portent sur les risques d'augmentation du braconnage, de déforestation à grande échelle, de disparition de certaines espèces animales et végétales, de dégradation des ressources en eau de surface et du sol par les produits chimiques. Selon le rapport élaboré par Sud Cam Hévéa pour 2012 à 2015, le PGES est mis en œuvre de manière significative et contribue à atténuer les impacts négatifs du projet sur la VUE du bien. La mission de suivi réactif de 2015 a recommandé toutefois de faire évaluer les résultats par un expert indépendant. La mission a été également informée de l'obtention en 2014 par Sud Cam Hévéa d'une concession provisoire de 30.000 ha dont 13.000 ha feraient l'objet d'une concession définitive en 2017 (UNESCO/IUCN, 2015).

À l'invitation de l'État partie, le Centre du patrimoine mondial a organisé en 2019 une mission de conseil de deux experts en EIES indépendants dans le cadre de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI) pour identifier les impacts des activités agro-industrielles de la SUDCAM sur la VUE du bien et définir des mesures correctives ou d'atténuation. Le rapport a conclu que l'EIES pour la plantation d'hévéas ne répond pas aux normes requises pour un projet qui borde un bien du patrimoine mondial, mais a salué la décision du nouvel actionnaire majoritaire (Halcyon) d'arrêter immédiatement toutes les opérations de défrichage et d'abattage dans la plantation et adopter des normes d'entrepreneuriat responsable pour le secteur du caoutchouc avec une certification indépendante de la production (UNESCO, 2019). Le gouvernement rapporte que la mise en œuvre du PGES de la plantation va intégrer les mesures correctives prescrites par la mission CAWHFI-UNESCO, et note l'incitation à l'hévéaculture villageoise (100731 plants distribués), la conservation de 13 000ha à l'intérieur de la concession comme Sites à Hautes Valeurs de Conservation où est refoulée la faune sauvage en divagation, l'approvisionnement régulier de 03 économats, la sensibilisation permanente du personnel et des populations riveraines à travers les médias sur les statuts de la Réserve de Faune du Dja et la mise en place d'un règlement contraignant pour le personnel sur les questions de braconnage (Etat partie de Cameroun, 2019). La société Sud Cam Hévéa prévoit également la construction d'une usine pour le traitement de base de l'hévéa. Ces nouveaux projets vont entraîner une augmentation de population et exercer des pressions supplémentaires sur les ressources naturelles de la RFD avec des risques de dommage sur la VUE du bien, sinon géré efficacement.

Overall assessment of threats

Very High Threat

Les menaces les plus significatives sont le braconnage, ainsi que la perte et la fragmentation de

l'habitat pour les grands mammifères résultant de la déforestation dans la périphérie du bien. La présence des projets hydro-électrique et de plantations industrielles à proximité du bien risquent d'augmenter encore davantage ces menaces. Il est indispensable que ces opérateurs économiques en plus de la lutte anti-braconnage et du suivi écologique investissent à réduire la dépendance en protéine animale de leurs travailleurs et membres de famille par la fourniture d'alternatives à la viande de brousse. Malgré des actions positives entreprises par certains de ces opérateurs depuis la seconde moitié de l'année 2013, et le soutien de partenaires en conservation qui ont permis une meilleure surveillance et un renforcement des équipes de monitoring dans certaines parties du bien, la menace du braconnage reste présente et a un impact négatif sur la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien. Le maintien de la connectivité entre le Dja et le reste de la TRIDOM en assurant une bonne gestion du corridor forestier dans le coin Sud-Est de la Réserve est d'une priorité critique pour la conservation à long terme des populations de grands mammifères et donc de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien.

Protection and management

Assessing Protection and Management

► Management system

Some Concern

Le Service de conservation de la Réserve de Biosphère du Dja est placé sous la coordination du Ministre des Forêts et de la Faune. Le cadre légal de gestion actuelle de la Réserve de Biosphère du Dja n'est autre que son Plan d'Aménagement. L'ancien plan de gestion 2016-2020 a été mis en œuvre avec beaucoup de difficultés financières. A ce jour, le service de la conservation a finalisé et validé le plan d'aménagement dont la mise en œuvre couvrira la période 2020-2024.

En termes de gestion du site, il apparaît qu'il n'existe pas encore un mécanisme robuste pour prévenir et gérer les menaces dans grands projets autour du bien, mais dans le cas du Barrage de Mékin, le gouvernement prend des mesures pour mettre en œuvre du PGES et les mesures correctives visant à adresser les désagréments et les perturbations causés aux populations local. Cela comprend la mise en place en décembre 2017 d'un groupe de travail chargé de la gestion des tensions sociales et de la mise en œuvre du PGES, de l'élaboration du plan de sauvetage de la faune, de la réalisation des études complémentaires pour les travaux de construction de routes et de six ponts intégrant les conditions d'exécution en milieu inondée, de la réhabilitation du bac de LOBESSE sur la rivière Dja, de la prospection, du diagnostic et de l'inventaire des sites culturels et archéologiques sur les zones d'emprise de l'aménagement hydroélectrique de Mékin et des démarches visant à accélérer le recasement des populations affectées par ledit projet dans les Arrondissements de Somalomo, de Bengbis (Etat partie du Cameroun, 2019). Concernant de SudCam, la mise en œuvre du PGES de la plantation va intégrer les mesures correctives prescrites par la 2019 mission CAWHFI-UNESCO, et les mesures comme l'incitation à l'hévéaculture villageoise (100731 plants distribués), la conservation de 13 000ha à l'intérieur de la concession comme Sites à Hautes Valeurs de Conservation où est refoulée la faune sauvage en divagation, l'approvisionnement régulier de 03 économats, la sensibilisation permanente du personnel et des populations riveraines à travers les médiats sur les statuts de la Réserve de Faune du Dja et la mise en place d'un règlement contraignant pour le personnel sur les questions de braconnage (Etat partie du Cameroun, 2019).

► Effectiveness of management system

Some Concern

Le plan d'aménagement intégré les mécanismes pour faire face aux différentes menaces anthropiques mais également aux menaces liées aux concessions forestières, à l'agrobusiness et au Barrage de Mékin. De plus, la mise en œuvre optimale des recommandations de la mission de conseil de l'UNESCO de 2019 sur les projets de développement autour du bien, serait une opportunité de maîtriser les menaces sur la biodiversité du bien. Sur le plan des moyens humains, l'effectif actuel du bien qui s'élève à plus de 80 personnes ne permet pas une surveillance optimale du bien, et le taux d'abattage

de grands mammifères protégés comme l'éléphant est souvent corrélé négativement à la présence d'écogardes (Maisels et al, 2013; Latour, 2010). Cependant, des décisions de gestion récentes permettent au fur et à mesure de juguler en partie cette limite. En effet, loin de se limiter désormais à la seule utilisation des agents de l'Etat, l'implication des riverains à toutes les activités de gestion de la Réserve a entraîné la formation de comité endogène de surveillance de la forêt. Cet état de chose a permis un déploiement plus efficace des Ecogardes sur les cibles réelles et accru l'efficacité des interventions. Au niveau central, l'Etat affecte à chaque recrutement nombre d'Ecogardes au Dja signe de l'intérêt porté sur le site. Les moyens logistiques sont également insuffisants avec un déficit criant de moyens roulant terrestres et fluvial (ex : un seul véhicule fonctionnel + un hors-bord fonctionnel aujourd'hui 02 véhicules sont disponibles et un parc de 10 motos avec de très sérieuses perspectives de nouvelles acquisitions). Cette lacune importante est en train de trouver progressivement des réponses afin faire face aux différentes pressions anthropiques qui pèsent sur la VUE du bien. L'organe de gestion du bien est fonctionnel au niveau de ses quatre antennes et plusieurs autres acteurs interviennent dans la périphérie du bien en termes d'appui à la conservation. Depuis 2 ans, une concertation permanente entre ces acteurs (dans le cadre des rencontres semestrielles au Forum des acteurs du Dja) a fluidifié la collaboration et permis un large échange d'information de gestion de la forêt et de ses ressources (Consultation de l'IUCN, 2020).

► **Boundaries**

Some Concern

Le bien a fait l'objet d'un contrôle de ses limites en 2010, sur les bases du décret du 9 juillet 2007. Des erreurs de marquage ont été constatées sur le terrain par la mission de suivi réactif de 2012 (UNESCO/IUCN, 2012), certaines de plusieurs kilomètres. Une délimitation imprécise favorise l'empiètement des terres cultivées sur le site. Aucune zone tampon n'a été instituée lors de la nomination du bien au sens des paragraphes 103 et suivants des Orientations. Une certaine confusion s'opère localement entre la zone périphérique de la réserve de la biosphère MAB et la zone tampon d'un site du patrimoine mondial dont le statut et la vocation sont, à l'évidence, différents. La création d'une zone tampon constituerait une modification mineure des limites du bien et contribuerait à améliorer la protection du bien et à réduire le niveau des pressions périphériques (UNESCO/IUCN, 2012). Cette recommandation a été réitérée par la mission de conseil de l'UNESCO de 2019 (UNESCO, 2019).

► **Integration into regional and national planning systems**

Mostly Effective

Le bien fait partie du paysage et du projet de conservation de la biodiversité transfrontalière TRIDOM (Dja-Odzala-Minkebe). Ce projet a pour objectif de maintenir les fonctions et la connectivité écologiques de la TRIDOM et d'assurer la conservation à long terme de son système d'aires protégées à travers un aménagement intégré durable et participatif dans l'interzone entre les aires protégées. En novembre 2014 dans le segment Cameroun, une de l'opération transfrontalière de lutte contre la criminalité faunique a été menée dans le paysage TRIDOM en collaboration avec le Bureau régional INTERPOL appuyé par GEF/TRIDOM, qui a abouti à l'arrestation de 2 braconniers transfrontaliers légendaires. Malgré ces efforts importants en matière de surveillance, l'opérationnalisation de la brigade transfrontalière (TRIDOM) de lutte anti-braconnage basée à Alati (arrondissement de MINTOM au Cameroun) ne semble pas fonctionner faute de moyens financiers et logistiques. Le programme « Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI) » - dans ce cadre, la RFD bénéficie d'appui substantiel et les activités prévoient de renforcer la gestion du bien pour répondre aux exigences du Comité du patrimoine mondial (UNESCO/IUCN, 2019).

► **Relationships with local people**

Some Concern

Il existe un cadre de concertation des acteurs du Dja mais il n'est pas fonctionnel faute de moyen. Un forum d'acteurs de terrain de la Réserve de la Biosphère du Dja se tient désormais deux fois par an depuis 2019 et décision ministérielle définissant la création et le fonctionnement officiel du Forum Dja a été prise. Cet outil d'appui à la gestion de la Réserve de Faune du Dja aide dans la prise en compte des préoccupations formulées par les communautés en vue de leur contribution à la gestion de la RFD. Par ailleurs, il est facilité nombre d'alternatives à la vente de la viande de brousse pour les populations autochtones et locales (Service de la Conservation) (Consultation de l'IUCN, 2020).

► **Legal framework**

Mostly Effective

Une application stricte du régime légal actuel du bien suffirait pour préserver sa VUE et pour maintenir son intégrité.

► **Law enforcement**

Serious Concern

La préoccupation principale en matière d'application des lois repose sur la capacité des autorités de gestion et sur la volonté politique d'appliquer la loi et de garantir une capacité financière et technique suffisante aux autorités de gestion (UNESCO/UICN, 2012). Les braconniers ses deux dernières ont sérieusement été avec l'application des peines maximales à l'encontre de certains parmi eux. Un des buts de ZSL et de AWF, dans le cadre du projet ECOFAC6 pour le Dja dans leur soutien à la lutte anti-braconnage est de développer et de mettre en œuvre un système d'aide aux procédures judiciaires assurant que tous les braconniers (et leur complices) soient condamnés conformément à la loi (ZSL, 2017; AWF, 2014) ceci est le cas depuis deux à trois ans (Consultation de l'UICN, 2020).

► **Implementation of Committee decisions and recommendations**

Some Concern

L'Etat partie a pris plusieurs mesures pour mettre en œuvre les recommandations du comité durant sa 40ème session. Parmi ces mesures, on peut citer les points suivants :

- Un comité interministériel sur le Dja a été créé afin d'améliorer la coordination des actions et de renforcer la conservation durable du bien;
- Aucune activité minière n'est développée dans la RFD depuis fin 2014. Les permis d'exploration minière dans et aux alentours du bien n'ont pas été renouvelés ;
- Le budget de fonctionnement et d'investissement du service de conservation de la RFD connaît une croissance continue ;
- Un contrôle régulier des unités forestières d'aménagement (UFA) autour de la RFD a été mis en place ;
- Les connaissances sur l'état de conservation de la grande faune de la RFD ont été améliorées.
- Des contributions à la conservation durable et à la protection du bien ont été apportées par des partenaires comme AWF, ZSL, la Fondation Franz Weber, le zoo de Prague, RAPAC/ECOFAC 5.
- Un cadre de référence a été établi pour la réalisation d'une EESS des projets majeurs autour de la RFD (UNESCO/UICN, 2015).

Cependant, les recommandations n'ont pas toutes été mises en œuvre. Le braconnage, et notamment la chasse commerciale visant des espèces emblématiques continue d'augmenter menaçant l'état des populations d'éléphants en particulier. Le service de conservation du bien manque de moyens aussi bien humains que matériels pour combattre efficacement le braconnage et les autres menaces qui pèsent sur le bien. L'extension des activités de Sud Cam Hévéa risque de résulter en une croissance démographique qui augmentera la pression anthropique sur le bien et enfin, la construction et l'exploitation du barrage de Mékin qui représente une menace majeure pour la VUE du bien se sont réalisées sans qu'aucune mesure d'atténuation des impacts négatifs ne soient mise en œuvre et sans que la société Hydro Mékin n'ait embauché un expert en environnement pour coordonner la mise en œuvre du PGES du projet.

► **Sustainable use**

Some Concern

La chasse traditionnelle par les peuples autochtones Baka est autorisée autour du site alors que les méthodes de chasse non-traditionnelle sont théoriquement strictement contrôlées (loi 94/01 du 20 janvier 1994). L'agriculture traditionnelle reste la principale activité et la chasse leur principale ressource en protéines animales. La plupart des revenus des foyers provient des plantations et de l'élevage suivis par la pêche et la chasse et enfin du bénéfice tiré de la vente de charbon de bois. Etant donné que la vente du charbon de bois aux villes n'est pas soumise à une limite de volume, il est important d'obtenir plus d'information sur la quantité de bois provenant du bien ainsi que sur l'importance de cette activité économique pour les villages locaux.[O1] Les communautés locales sont très dépendantes des ressources forestières qu'ils utilisent pour de multiples usages : construction, médecine, artisanat, culture et le plus important, la nourriture (Emmanuel A. et al., 2007). ZSL travaille en étroite collaboration avec les communautés locales de la zone tampon sur les activités génératrices

de revenus des produits forestiers non ligneux, les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), les réseaux de surveillance communautaire (RSC), les émissions radio de conservation et l'engagement communautaire dans les études sur la faune.

► **Sustainable finance**

Some Concern

Le système de financement actuel du bien est basé sur un budget de fonctionnement et d'investissement variable octroyé par l'état camerounais. En 2015, le budget de fonctionnement s'élevait à 32 000 000 FCFA et celui d'investissement à 80 000 000 FCFA pour les travaux de finition de la base vie à Lomié (Gouvernement du Cameroun, 2016). Ce budget ne suffit pas à couvrir l'ensemble des activités et en particulier la lutte contre le braconnage. De plus, il n'y a pas d'autonomie financière locale, ce qui ne permet pas de réagir rapidement aux problèmes quotidiens (UNESCO/UICN, 2012). Il faut également considérer le financement mobilisé dans le cadre de projets de partenaires tels que, ZSL, AWF, Zoo de Prague, CAWHFI et Sud-Cam pour appuyer les actions de conservation et de sensibilisation. ECOFAC 6, financé par l'Union européenne, investi à hauteur de 4 millions d'Euros dans le bien sur les 5 ans prend fin en 2022 (Consultation de l'UICN, 2020). Ce système de financement n'est pas sécurisant et ne couvre pas les besoins réels du bien en termes de surveillance, d'aménagement et de suivi écologique, ou encore d'appui au développement local des communautés périphériques. Il faudrait mettre en place un mécanisme de financement durable des actions de conservation de la RFD (UNESCO/UICN, 2015).

► **Staff capacity, training, and development**

Mostly Effective

Fin 2009, un consultant ECOFAC a formé quelques écogardes à la collecte de données sur transects et à l'analyse de données et un plan d'échantillonnage a été établi pour les aider à mettre en œuvre un suivi systématique de la grande faune (Latour, 2010).

En 2013, avec l'aide d'AWF et ZSL, 33 écogardes ont été formés aux techniques de collecte de données en utilisant le CyberTracker pour le monitoring écologique et sept responsables ont été formés à la gestion de base de données (UNESCO, 2014).

En 2014, la réserve a bénéficié de l'appui de ZSL pour la formation et le recyclage des écogardes et cadres de la Réserve de Biosphère du Dja sur la gestion de la base de données SMART (Gouvernement du Cameroun, 2015).

En outre, les formations suivantes ont également eu lieu en 2014: formation du Conservateur sur l'implication des communautés dans la conservation des aires protégées organisé par l'UNESCO à Limbé; formation de 6 écogardes et 8 stagiaires aux techniques d'inventaire fauniques en milieu forestier à Lomié ; formation des 11 cadres de la RFD à l'utilisation de la trousse à outil EoH ; formation du Conservateur sur l'élaboration des plans d'affaires simplifiés à Libreville ; formation d'un cadre de la RFD sur la lutte contre la criminalité faunique organisé par WWF sous l'égide de la COMIFAC à Yaoundé ; formation du Conservateur sur la gestion des aires protégées en mode partenariat Public-Privé organisé par le RAPAC à Douala (Etat Partie du Cameroun, 2015). ZSL a fourni également depuis plusieurs années des formations sur l'application de la loi, entre autres.

En 2020, ce qui suit est rapporté (Consultation de l'UICN, 2020):

- Cartographie et SIG (02 formations; 43 Ecogardes)
- SMART (07 formations; 103 Ecogardes)
- Law Enforcement; Droit de l'homme, application de la loi, procédures judiciaires, secourisme, techniques policières de base (11 formations; 102 Ecogardes)
- Suivi écologique (04 formations; 58 Ecogardes)
- Rédaction administrative et procédures comptables (01 formation; 02 Ecogardes)
- Epidémiologie-surveillance (01 formation; 20 Ecogardes), IMET 2 (01 formation; 12 Ecogardes)
- Collecte des données météorologiques (01 formation; 12 Ecogardes)

► **Education and interpretation programs**

Mostly Effective

En 2014 : 13 voyages pour des écoliers de Messamena, au centre d'éducation environnemental du Parc de la Mefou et aux Jardin zoologique de Mvog-Betsi et Limbé ; 2 campagnes de sensibilisation des populations de la boucle de Mekas sur les objectifs de conservation de la Réserve de Faune du Dja et de développement durable avec la collaboration de FCTV et le RAPAC; 1 campagne d'information et de

sensibilisation d'une cinquantaine de vendeurs de viande de brousse et de chasseurs de la zone de Lomié sur la réglementation en matière de chasse et de collecte des produits fauniques au Cameroun en partenariat avec l'ONG FCTV ; 2 émissions télévisées de Science et développement à la CRTV; atelier de sensibilisation des Chefs traditionnels de l'Arrondissement de Meyomessala riverains à la concession de Sud Cameroun Hévéa sur la nécessité de contribuer à la conservation de la Réserve de Faune du Dja; production et distribution de plus de 1000 manuels d'éducation environnementale dans les établissements scolaires des antennes Ouest et Est (Etat Partie du Cameroun, 2015) ; En 2015, l'Etat partie signale des actions menées dans les établissements scolaires concernant l'éducation environnementale sur la loi faunique avec un accent sur les espèces protégées ainsi que la diffusion à la Radio communautaire OTETE de deux émissions hebdomadaires sur l'éducation et la sensibilisation environnementale en langues française et locale (Bulu) (Gouvernement du Cameroun, 2016). Le Congo Basin Institute, en partenariat avec MINFOF, a établi la station de recherche de Bouamir dans la partie Nord-Ouest du Dja. Depuis des décennies, celle-ci est un centre de recherche pour des chercheurs et des étudiants d'Afrique Centrale. De multiples cours de terrain y ont été conduits pour des étudiants internationaux et camerounais. Cette station, l'une des rares stations de recherche du type, est opérée à un très haut niveau (Consultation de l'UICN, 2017).

En 2020, ce qui suit est rapporté (Consultation de l'UICN, 2020):

- Implication des riverains dans les équipes de patrouille
- Mise en place des réseaux de surveillance communautaire
- Mise en place du programme de collecte indépendant de données à travers l'outil ExCiteS
- Signature des accords environnementaux réciproques entre les riverains de la boucle Nord, les Baka de Bifolone et le Service de Conservation
- Programme de sensibilisation à travers des émissions radio, le programme bus ambulancier, Réunions avec les communautés ;
- Collaboration avec le secteur privé pour la surveillance de la RBD
- Activités Génératrices de Revenus (plus de 34 villages)
- Mise en place des chaînes de valeur sur les agroforêts
- Accompagnement des groupes de femmes dans la mise en œuvre des AGR
- Enrichissement des plantations existantes en arbres fruitiers
- Production des rejets de banane-plantain par la méthode du PIF et arbres fruitiers améliorés (marcottage, greffage...)
- Elevage, production, vente et consommation des poulets villageois améliorés
- Production des plantes potagères (piment, carottes, ...)
- Valorisation des chaînes de valeur des PFNL
- Création de Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) (18 groupes)
- Développement de l'écotourisme
- Appuis à la promotion et valorisation du patrimoine culturel Baka
- Plaidoyer pour la sécurisation des terres et des ressources propres aux Baka
- Accompagnement des groupes de femmes dans la structuration et la gestion financière de leurs groupes (15 groupes en cours de légalisation)

► **Tourism and visitation management**

Some Concern

Peu de données/statistiques sont disponibles à ce sujet et ce volet ne semble pas être très développé ni faire partie des priorités. En 2014, l'écotourisme représente un total de 114 touristes dont 7 nationaux, 11 résidents et 96 étrangers pour une recette globale de 719 000 FCFA pour l'Etat (State party, 2015). Il est nécessaire d'accentuer l'échange d'information entre les équipes de terrain et la coordination au niveau central afin de disposer des chiffres sur les recettes générées par l'activité écotouristique. Cependant, avec le cas pilote de Djoum où un essai de mise en fonctionnement de l'office communale d'écotourisme on peut croire à un renversement positif de la tendance productive de ce secteur (Consultation de l'UICN, 2020).

► **Monitoring**

Mostly Effective

Le suivi écologique était auparavant approximatif et peu efficace en raison du manque de moyen et de formation et d'un accès difficile aux données existantes (perdus, mal archivés ou difficiles d'accès)

(UNESCO/UICN, 2012).

En août 2013, AWF a aidé à la mise en place d'activités de suivi écologique et d'anti-braconnage à l'Est du bien. Ce suivi est toujours en cours avec l'appui technique et financier d'AWF, couvrant actuellement 4 sites du secteur Nord du bien (Bouamir, Schouam, Nkoubar et Ndengue). Des équipes de 4 à 5 écogardes et 2 porteurs effectuent des patrouilles guidées avec l'outil CyberTracker. Les équipes sont relayées tous les dix jours pour assurer une surveillance quotidienne dans les 4 sites (AWF, 2017).

Une base de données SMART (Spatial Monitoring and Reporting Tool) est actuellement opérationnelle et sert d'outil à la décision à travers l'analyse régulière des données géoréférencées relatives à la dynamique des populations animales et aux activités anthropiques dans la Réserve (Gouvernement du Cameroun, 2015). 45 pièges-caméras ont également été installés pour le suivi et la surveillance de l'état de la VUE (Gouvernement du Cameroun, 2016).

ZSL, en partenariat avec MINFOF, maintient un programme actif de suivi de la perte et la dégradation des habitats dans la réserve et ses environs à base d'outils de télédétection. ZSL et MINFOF mettent en oeuvre un programme de pointe de suivi de la faune, consistant d'études à base d'échantillonnage à distance, de taux de rencontre, de pièges-caméras et d'études du marché de la viande de brousse. Deux études à base de quarante pièges-caméras ont été complétées dans les secteurs Nord-Ouest et Sud (Bruce et al., 2017a,b, in prep.). Un inventaire faunistique a été réalisé en 2018 par ZSL et AWF en collaboration avec le service de la conservation sur financement de l'Union Européenne (Bruce et al., 2018c).

► Research

Mostly Effective

Peu de travaux de recherche sont actuellement en cours (UNESCO/UICN, 2012). En 2014, l'Etat partie signale avoir accueilli 32 chercheurs nationaux et 11 chercheurs étrangers pour 4 missions de recherche : Université de Yaoundé 1 sur les thèmes « Diversité floristique et stock de carbone dans la partie Est de la Réserve de Faune du Dja » et « Suivi de la dynamique forestière dans la RFD » ; Université de Prague sur le thème « Perception de certaines espèces animales par les populations riveraines de la RFD » ; Université de Ghent en Belgique sur le thème « Exploration of ectomycorrhizal macro fungi and their root types in Cameroon riparian and rain forests to reveal hidden diversity of Russulacea species and other ectomycorrhizal fungi in Cameroon » (Etat partie du Cameroun, 2015). Le Congo Basin Institute, en partenariat avec MINFOF, a établi la station de recherche de Bouamir dans la partie Nord-Ouest du Dja. Depuis des décennies, celle-ci est un centre de recherche pour des chercheurs et des étudiants d'Afrique Centrale. De multiples cours de terrain y ont été conduits pour des étudiants internationaux et camerounais. Cette station a produit une vaste collection de recherche et de publications sur les écosystèmes, les espèces, les processus écologiques des forêts de la région. Beaucoup de chercheurs internationaux et d'Afrique Centrale y ont travaillé ou suivi une formation. Cette station, l'une des rares stations de recherche du type, est opérée à un très haut niveau (UICN consultation, 2017).

Overall assessment of protection and management

Some Concern

En raison d'une application inefficace des ressources, la gestion du site n'est pas efficace et reste préoccupante particulièrement pour le contrôle du braconnage malgré un effort des autorités de gestion ces dernières années. L'intensification du braconnage est liée à l'augmentation de la demande en viande de brousse, au trafic organisé et international de produits animaliers, à la corruption et l'impunité des contrevenants et à la faiblesse des contrôles anti-braconnage (pas assez fréquents, ne couvrant pas toute la réserve). La mise en place de nouveaux systèmes de suivi (MIST/SMART et pièges-caméras) avec l'appui technique des partenaires pourrait permettre une meilleure surveillance du bien et surtout une évaluation de l'efficacité de cette surveillance. Cependant, le manque criant de personnels formés (écogardes) reste le premier frein à l'efficacité de cette surveillance.

► Assessment of the effectiveness of protection and management in addressing threats outside the site

Serious Concern

Les principales pressions venant de l'extérieur du bien sont liées au braconnage et à la déforestation en périphérie du bien, exacerbés par l'implantation de grands projets industriels

(barrage hydro-électrique, plantations industrielles et exploitation forestière). Les ressources disponibles sont insuffisantes pour gérer efficacement ces pressions (UNESCO/UICN, 2012 et 2015), mais la capacité de gestion est en cours d'augmentation (État partie du Cameroun, 2020). La bonne gestion des forêts aux alentours du bien, surtout dans l'unique corridor restant qui établit encore une connexion écologique avec les autres aires protégées de la TRIDOM, est d'une priorité cruciale pour la conservation à long-terme des grands mammifères du bien.

Le projet hydroélectrique de Mékin reste une menace, notent que l'EIES avait identifié une série d'activités à impact négatif sur la VUE du bien. Cependant, le PGES et les mesures correctives sont mises en œuvre pour adresser les désagréments et les perturbations causés aux populations local, mais des progrès supplémentaires sont nécessaires dans le traitement des impacts environnementaux.

Les efforts déployés par la société Sud Cameroun Hévée sont de nature à atténuer les impacts négatifs de ses activités sur le bien. Néanmoins, tant que les mesures n'ont pas été mises en œuvre, les activités de la société continuent de représenter un danger sur la VUE du bien. La 2019 UNESCO mission pour identifier les impacts des activités agro-industrielles de la SUDCAM sur la VUE du bien et définir des mesures correctives ou d'atténuation a conclu que l'EIES pour la plantation d'hévées ne répond pas aux normes requises, toutefois Halcyon a accepté d'arrêter immédiatement toutes les opérations de défrichage et d'abattage dans la plantation et adopter des normes d'entrepreneuriat responsable. La mise en œuvre du PGES de la plantation va intégrer les mesures correctives prescrites par la mission CAWHFI-UNESCO, et l'autres mesures. L'extension des activités de Sud Cam Hévée risque d'entraîner une croissance démographique continue et donc une pression anthropique supplémentaire sur le bien.

► Best practice examples

Les braconniers d'espèces protégées agissent pour des réseaux de trafiquants (commanditaires, grossistes, transporteurs...). Pour aider à arrêter et à condamner les trafiquants selon les lois en vigueur et lutter contre la corruption, des ONG comme The Last Great Ape (LAGA) basée au Cameroun ont prouvé leur efficacité (34 trafiquants majeurs arrêtés et condamnés en 2016). LAGA vient appuyer les structures existantes et agit dans 4 domaines : les investigations (enquêtes sur le terrain) ; les opérations (assistance technique auprès du MINFOF et des forces de l'ordre pour l'arrestation des contrevenants, dépôt de plaintes) ; l'assistance juridique (accompagnement jusqu'au procès); la médiatisation des opérations réussies (arrestations, condamnations), le grand public est informé que la loi est réellement appliquée et que les trafiquants d'espèces animales protégées sont des criminels. <http://www.laga-enforcement.org/>

State and trend of values

Assessing the current state and trend of values

World Heritage values

► Large éventail d'espèce de primates

High Concern
Trend:Deteriorating

En 2016, l'ONG LAGA signale une tendance à la hausse du trafic de grands singes de plus en plus professionnel au Cameroun (pour la viande et les parties de corps) avec 64 crânes saisis en 2016 (18 de gorilles et 46 de chimpanzés). 13 de ces crânes de chimpanzés furent saisis sur des trafiquants voyageant de Somalomo (antenne Nord de la réserve du Dja) vers Abong Mbang (LAGA, 2017). Les densités de population de grands singes au sein de la réserve ont diminué selon les inventaires fauniques réalisés en 2015 et 2018 (MINFOF et UICN, 2015; Bruce et al., 2018c), qui restent une préoccupation majeure pour le Comité du patrimoine mondial (UNESCO, 2019a).

► **Habitat pour de nombreuses espèces remarquables dont beaucoup sont menacées dans le monde**

High Concern
Trend:Deteriorating

Les densités d'espèces protégées pouvant être mesurées ont fortement diminué depuis l'inscription du bien (éléphants et grands singes) (UNESCO / UICN, 2012). Il n'y a pas eu de programme de surveillance systématique à long terme, il est donc difficile d'évaluer avec précision la diminution des effectifs pour chaque espèce. Cependant, plusieurs études ont montré que de nombreuses espèces de mammifères sont toujours présentes et relativement abondantes. En 2016, le premier suivi systématique des mammifères (moyens et grands) par des pièges photographiques réalisé dans la réserve du Dja a détecté 32 espèces de mammifères. Malgré le braconnage omniprésent et les soupçons du commerce illégal de l'ivoire, des écailles de pangolins et des grands singes, cette étude confirme la présence de ces espèces sur une petite zone d'échantillonnage non loin des villages permanents. D'autres relevés au piège photographique dans le secteur sud de la réserve ont révélé la présence d'espèces souvent sensibles à la pression de la chasse comme le léopard (*Panthera pardus*), le chat doré africain (*Caracal aurata*) et le céphalophe à ventre blanc (*Cephalophus leucogaster*) (Bahaael-din et al., 2015; Bruce 2018ab) . Cela fournit des preuves importantes pour soutenir l'idée que la réserve du Dja reste une aire protégée importante pour la conservation des mammifères moyens et grands dans le bassin du Congo (Bruce et al., 2017ab, en préparation).

Les résultats de l'inventaire 2018 réalisé par ZSL et AWF en collaboration avec le service de la conservation sur financement de l'Union Européenne ont montré une réduction des effectifs d'éléphants de forêt à environ 219 individus (0,04 individus/km²) soit près de 50% des résultats de l'inventaire 2015 (effectif estimé alors à 420). Ce même rapport indique que la population d'éléphant serait à près de 15% de la capacité de charge estimée du paysage, un niveau cohérent avec les déclinés observés dans d'autres zones protégées (e.g. Tri National Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM). L'inventaire faunistique montre aussi un déclin des population de gorilles de plaine occidentale et le chimpanzés central par rapport aux niveaux estimés les années précédentes (Bruce et al., 2018c).

► **Forêt pluviale primaire avec des écosystèmes riches et variés**

High Concern
Trend:Deteriorating

La pression sur les ressources et le déclin de certaines espèces de mammifères (les éléphants en particulier) jouant un rôle important dans les processus écologiques pourraient provoquer un déclin significatif des valeurs associées au critère (ix), mais des informations complémentaires sont nécessaires.

Summary of the Values

► **Assessment of the current state and trend of World Heritage values**

High Concern
Trend: Deteriorating

Les richesses naturelles sont toujours présentes sur le site et la diversité des espèces de moyens et grands mammifères est relativement préservée. La forêt demeure intacte et subit que peu de menaces, ce qui est un point fort positif. Néanmoins, la situation est préoccupante. Des signes de détérioration sont présents. Il y a une forte diminution perceptible des effectifs de faune sauvage (catastrophique pour les éléphants et d'une préoccupation importante pour les grands singes) comparé aux niveaux relevés à l'époque de l'inscription. Cette forte diminution de certains grands mammifères risque d'entraîner une perte de leurs fonctionnement écologique. La demande en terre, en viande de brousse et le trafic organisé des produits animal (ivoire, trophées de grands singes) associés à la pression des projets de développement (plantations, barrage, exploitation forestière) installés à la périphérie du site pourrait provoquer une nouvelle baisse des valeurs du site. Le zonage méridional, la mise en œuvre efficiente du Plan de Gestion des terres et l'application des prescriptions d'aménagement dans l'exploitation durable des UFA, des Agro-industries et grands projets riverains du bien, contribueront à l'amélioration la situation de gestion du bien (Consultation de l'UICN, 2020). La détérioration des forêts en périphérie du bien (quasiment toutes

pourtant sous aménagement) entraîne une fragilisation des habitats pour les grands mammifères et le maintien de la connectivité écologique du corridor forestier dans le coin Sud-Est de la Réserve est une priorité cruciale pour la conservation à long terme des grands mammifères et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien.

Informations complémentaires

Benefits

Understanding Benefits

► Legal subsistence hunting of wild game

La chasse traditionnelle est autorisée uniquement dans l'espace d'utilisation villageoise conformément aux « droits d'usage » pour les communautés indigènes, cependant, elle ne doit ni concerner les espèces protégées ni faire l'objet d'une activité commerciale (UNESCO/UICN, 2012).

Factors negatively affecting provision of this benefit :

- Overexploitation : Impact level - High, Trend - Increasing
- Habitat change : Impact level - Moderate, Trend - Increasing

► Collection of medicinal resources for local use

Des enquêtes ethnobotaniques révèlent que les populations vivant à la périphérie de la réserve exploitent 68 espèces de fruitiers sauvages et près de 350 espèces végétales dans la pharmacopée locale (Canopée n° 12). L'enquête ethnobotanique menée entre Janvier et Avril 1994 en périphérie de la réserve du Dja a permis de recenser 24 espèces végétales utilisées localement par les populations Badjoué, Bulu, Zimé et Baka dans le traitement des maux de dos (Betti et Lejoly, 2010).

Factors negatively affecting provision of this benefit :

- Overexploitation : Impact level - Moderate, Trend - Increasing

► Outdoor recreation and tourism

Le développement du tourisme pourrait faire une contribution importante à l'économie locale et nationale étant donné que la réserve du Dja attire des touristes nationaux et internationaux, à la fois pour son patrimoine naturel et culturel. En outre, l'écotourisme pourrait valoriser la culture locale à travers des initiatives de développement des populations autochtones.

► Importance for research

La station de recherche de Bouamir est un centre de recherche important dans la région d'Afrique Central, et plusieurs chercheurs nationaux et internationaux sont accueillis chaque année sur le site. La réserve de faune du Dja appartient au bloc forestier considéré comme le plus grand en Afrique pour le maintien de la diversité biologique. Son écosystème riche et varié reflète l'évolution écologique en cours dans ce type d'environnement. Elle offre donc un terrain propice à la recherche.

Factors negatively affecting provision of this benefit :

- Overexploitation : Impact level - High, Trend - Increasing
- Habitat change : Impact level - High, Trend - Increasing

► Contribution to education

La réserve du Dja est un site important pour les activités éducatives et de formation pour les populations locales. Il sera essentiel d'impliquer les nouveaux immigrants sur la zone dans les activités de sensibilisation et d'éducation afin d'atténuer la pression anthropique sur le bien.

► Direct employment

En 2020, le personnel de la réserve du Dja (réparti sur plusieurs antennes) était constitué de environ 100 personnes l'équipe des gestionnaires directe du site à ce jour. S'y recrutent en plus des ecogardes, les équipes d'assistance technique sur site des partenaires AWF, ZSL, APIFED, TF-RD, Zoo de Prague, CBI, FCTV (Consultation de l'IUCN, 2020).

► Tourism-related income

Le tourisme dans la réserve, bien qu'ayant un potentiel limité, a déjà procuré des bénéfices aux communautés locales (notamment les Baka) de l'ordre de 1 279 000 FCFA (2558 USD) entre avril et juillet 2013. En 2014, les revenus issus du tourisme ont rapporté 719 000 FCFA à l'état camerounais (Etat partie du Cameroun, 2015).

Summary of benefits

Le principal bénéfice apporté par le site est l'accès à ses ressources pour les peuples autochtones Baka. Il offre également une possibilité de développement pour les populations locales et mondiales dans le domaine du tourisme, de la recherche et de l'éducation.

Projects

Compilation of active conservation projects

N°	Organisation	Projet	Brief description of Active Projects
1	ZSL		Aide au renforcement de la protection de la faune et de la surveillance (avec l'approche SMART) dans et autour de la réserve de faune du Dja pour combattre la pression de chasse sur le bien. Programmation des patrouilles, équipement et formation des écogardes et des équipes de gestion de la réserve. Formation des écogardes, gendarmes, les judiciaires, et la direction de MINFOF en matière d'application de la loi. Travaillant avec les communautés locales dans la zone tampon sur les produits forestiers non-ligneux, les réseaux communautaires de surveillance, émissions de radio. Collaboration avec le secteur privé (entreprises forestières, opérateurs de barrages et de plantations industrielles) afin d'établir les bonnes pratiques. Recherche sur les espèces menacées au sein de la Réserve.
2	AWF		Appui au service de conservation de la réserve du Dja pour établir un programme de monitoring de la faune et des activités humaines pour lutter contre le braconnage. Formation du personnel de la réserve à l'utilisation des logiciels de conservation CyberTracker et SMART.
3	ECOFAC 6	A par tir de: 2017 À: 2021	6 millions d'Euros sur 5 ans pour le Service de conservation du Dja du MINFOF, administré par ZSL et AWF.
4	Association de la protection des grands singes (APGS)		APGS (initialement «Projet Grands Singes») met en œuvre des activités de conservation et de recherche à la périphérie nord de la réserve du Dja depuis 2001. Depuis près de deux décennies, cette organisation travaille en étroite collaboration avec les communautés locales pour conserver les chimpanzés, les gorilles et d'autres espèces sauvages, en utilisant une double approche basée sur la recherche scientifique et le développement rural (Consultation de l'IUCN, 2020).

N°	Organisation	Projet durée	Brief description of Active Projects
5	CAWHFI		<ul style="list-style-type: none"> • Objectif n°1: Utiliser la Convention du patrimoine mondial pour promouvoir la protection et la surveillance des sites abritant des valeurs biologiques exceptionnelles et d'une importance mondiale dans la zone forestière transfrontalière du Cameroun, du Gabon et de la Centrafrique. • Objectif n°2: Renforcer les activités de gestion des sites du patrimoine mondial déjà inscrits ou faisant l'objet d'une proposition d'inscription. • Objectif n°3: Faire adopter les options du plan d'aménagement du territoire (LUP) et les efforts appropriés d'atténuation, notamment les mécanismes compensatoires pour éviter une perte nette de la biodiversité, par toutes les parties situées dans les interzones afin de concilier la sauvegarde de la biodiversité et le développement économique.
6	TF-RD (Tropical Forest en Rural Development)		Tropical Forest and Rural Development (TF-RD) a pour vision de contribuer à créer un environnement socio-économique soutenant une autonomisation des communautés locales et qui contribue à la conservation de la biodiversité, basé sur la valorisation des ressources du terroir avec l'implication des communautés locales vivant à la périphérie Nord de la Réserve.
7	Zoo de Prague		Bus ambulant programme d'éducation environnementale à l'adresse des élèves des établissements primaire riveraine du Bien dans la Boucle Nord
8	APIFED (Appui à l'autopromotion et à l'insertion des femmes, jeunes et désœuvrés)		Cible les couches vulnérables en général (les femmes, les jeunes, les peuples autochtones Baka, les communautés.
9	FCTV (Fondation Camerounaise Terre Vivante)		Transformer les idées des groupes cibles et bénéficiaires reçues à la base en action en mettant en place des projets avec leur étroite collaboration pour un développement participatif autogéré. Capitaliser les bonnes pratiques ainsi que les acquis pour mener des plaidoyers afin de mieux agir à l'échelle nationale et internationale.

RÉFÉRENCES

N^o Références

-
- 1 AWF (2017). Report summarizing law enforcement efforts.

 - 2 AWF. (2014). Final report to the Cleveland Metroparks Zoo and Cleveland Zoological Society.

 - 3 Amin, R., Fankem, O., Bruce, T., Ndjassi, C., Olson, D., & Fowler, A. In review. The status of the forest elephant in the World Heritage Dja Faunal Reserve, Cameroon. Submitted to Pachyderm.

 - 4 Amin, R., Klair, H., Wachter, T., Bruce, T., Ndjassi, C., Olson, D., & Fowler, A. (2019). Estimating forest antelope population densities using distance sampling with camera traps: Blue Duikers in the Dja Faunal Reserve, Cameroon. IUCN Gnewsletter, 36, 42-50.

 - 5 Amin, R., Klair, H., Wachter, T., Ndjassi, C., Olson, D., Fowler, A., & Bruce, T. In review. Estimating Central African forest antelope population densities using distance sampling with camera traps. Submitted to Oryx.

 - 6 Bahaa-el-din L., Henschel P., Butynski T. M., Macdonald D. W., Mills D., Slotow R. & Hunter L. (2015). The African golden cat *Caracal aurata*: Africa's least-known felid: Review of the African golden cat. Mammal Review 45, 63-77

 - 7 Bakwo fils. (2009). Inventaire des chauves-souris de la réserve de biosphère du Dja, Cameroun, le Vespère, (2): 11-20

 - 8 Bernard, R.F., Reichard, J.D., Coleman, J.T.H., Blackwood, J.C., Verant, M.L., Segers, J.L., Lorch, J.M., Paul White, J., Moore, M.S., Russell, A.L., Katz, R.A., Lindner, D.L., Toomey, R.S., Turner, G.G., Frick, W.F., Vonhof, M.J., Willis, C.K.R., Grant, E.H.C., (2020). Identifying research needs to inform white-nose syndrome management decisions. Conservation Science and Practice 2, e220.

 - 9 Betti J.L. (2004). Impact of forest logging in the Dja Biosphere Reserve, Cameroon. Ministry of Environment and Forestry, Yaoundé, Cameroon, 13p.

 - 10 Betti J.L. et Lejoly J. (2010). Contribution à la connaissance des plantes médicinales de la réserve de biosphère du Dja au Cameroun : plantes utilisées dans le traitement des maux de dos. International Journal of Biological and Chemical Sciences. Mai 2010.

 - 11 Bruce T., Amin R., Wachter T., Fankem O., Ndjassi C., Ngo Bata M., Fowler A., Ndinga H. & Olson D. (2018a). Using camera-trap data to characterise terrestrial larger-bodied mammal communities in different management sectors of the Dja Faunal Reserve, Cameroon. African Journal of Ecology 56, 759-776

 - 12 Bruce, T. et al. (2017). Camera-Trap Survey for Larger Terrestrial Wildlife in the Dja Biosphere Reserve, Cameroon. Zoological Society of London (ZSL) & Ministry of Forests and Fauna (MINFOF), Yaoundé, Cameroon. 92p.

 - 13 Bruce, T., Ndjassi, C., Fowler, A., Ndimbe, M., Fankem, O., Mbobda, R.B.T., Kobla, A., Puemo, FAW, Amin, R., Wachter, T., Grange-Chamfray, S., Olson, D. (2018c). Faunal inventory of the Dja Faunal Reserve, Cameroon - 2018. Ministry of Forests and Wildlife (MINFOF), Zoological Society of London - Cameroon Country Programme, African Wildlife Foundation, Yaoundé, Cameroon. Available at: <https://chm.cbd.int/api/v2013/documents/9AC174A3-DA9D-FD8C-...>

 - 14 Bruce, T., Ndjassi, C., LeBreton, M., Wachter, T., Fowler, A., Mbobda, R.D.T., Olson, D. (2018b). African golden cat and leopard persist in the Dja Biosphere Reserve, Cameroon. Cat News 68, 24-25.

 - 15 Christy, P. (1994). Inventaire ornithologique de la réserve de faune du Dja. Rapport ECOFAC/Cameroun, AGRECO/CTFT.
-

N^o Références

-
- 16 Dudley, N., Hockings, M., Stolton, S., Amend, T., Badola, R., Bianco, M., ... & Edwards, M. (2018). Priorities for protected area research. *PARKS* 24(1): 35- 50.
-
- 17 Emmanuel, A.T. et al. (2007). Demographic pressure and natural resources conservation. *Ecological Economics*, Vol. 63, Issue 3, Pages 475-483, Elsevier Ltd.
-
- 18 IUCN Consultation (2017). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: Dja Faunal Reserve, Cameroon.
-
- 19 IUCN Consultation (2020a). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: Dja Faunal Reserve, Cameroon.
-
- 20 IUCN Consultation (2020b). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: Dja Faunal Reserve, Cameroon.
-
- 21 LAGA (2016).Annual report. 39p. Available at: <http://www.laga-enforcement.org/>.
-
- 22 Latour, S. (2010). Evaluation du statut des grands singes et formation du personnel aux méthodes de monitoring des grands mammifères, janvier 2010, BRL Ingénierie-SECA/GFA/DFS, 76 p
-
- 23 MINFOF & IUCN (2015). Caractérisation de la population de grands et moyens mammifères dans la Réserve de Faune du Dja: Potentiel et menaces. Yaoundé, Cameroun.
-
- 24 Maisels, F., Strindberg, S., Blake, S., Wittemyer, G., Hart, J., Williamson, E.A., Aba'a, R., Abitsi, G., Ambahe, R., Amsini, F., Bakabana, P.C., Hicks, T., Bayogo, R., Bechem, M., Beyers, R. et al. (2013). Devastating decline of forest elephants in Central Africa. *PLoS One* 8: e59469
-
- 25 Ngo Bata, M., Easton, J., Fankem, O., Wacher, T., Bruce, T., Eliséé, T., Taguieteu, P.A. and Olson, D., (2017). Extending the Northeastern Distribution of Mandrills (*Mandrillus sphinx*) into the Dja Faunal Reserve, Cameroon. *African Primates*, 12, 65-67.
-
- 26 Randolph, S., Stiles, D. (2011). Elephant meat trade in Central Africa : Cameroon case study. Gland, Switzerland: IUCN. 62p.
-
- 27 State Party of Cameroon (2016). Report of the State Party to the World Heritage Committee on the state of conservation of the Dja Faunal Reserve (Cameroon). [online] Government of Cameroon, Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/> [Accessed August 2020].
-
- 28 State Party of Cameroon (2016). Report of the State Party to the World Heritage Committee on the state of conservation of the Dja Faunal Reserve (Cameroon). [online] Government of Cameroon. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/> [Accessed August 2020].
-
- 29 State Party of Cameroon (2019). Report of the State Party to the World Heritage Committee on the state of conservation of the Dja Faunal Reserve (Cameroon). [online] Government of Cameroon, pp.1-27. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/> [Accessed August 2020].
-
- 30 UNESCO (2008). Report on the State of Conservation of Dja Faunal Reserve, Cameroon. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/>.
-
- 31 UNESCO (2010). Report on the State of Conservation of Dja Faunal Reserve, Cameroon. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/>.
-
- 32 UNESCO (2015). Report on the State of Conservation of Dja Faunal Reserve, Cameroon. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/>.
-

N° Références

- 33 UNESCO (2017). Report on the State of Conservation of Dja Faunal Reserve, Cameroon. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/>.
-
- 34 UNESCO (2019). Impacts des activités agro-industrielles de Sud Cameroun Hévéa sur le site du patrimoine mondial de la Réserve de Faune du Dja, Cameroun: Mission de conseil. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/> ;
-
- 35 UNESCO and IUCN (2012). Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune du Dja ; République du Cameroun, 27 février – 5 mars 2012. [online] Paris, France and Gland, Switzerland: UNESCO World Heritage Centre and IUCN. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/>.
-
- 36 UNESCO and IUCN (2015). Rapport de la mission de suivi réactif conjointe UNESCO/IUCN à la Réserve de faune du Dja, République du Cameroun, 28 novembre-05 décembre 2015. [online] Paris, France and Gland, Switzerland: UNESCO World Heritage Centre and IUCN. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/407/documents/>.
-
- 37 UNESCO. (2019a). Report on the State of Conservation of Dja Faunal Reserve, Cameroon. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre. Available at: <https://whc.unesco.org/en/soc/3918> (Accessed 9 September 2019).
-
- 38 Underwood, E.C., D, Olson, A.D. Hollander, J.F. Quinn (2014). Ever-wet tropical forests as biodiversity refuges. *Nature Climate Change* 4:740–741. doi:10.1038/nclimate2351
-
- 39 Williamson et Usongo (1995). Recensement des populations de primates et inventaires des grands mammifères. II Recensement des éléphants, gorilles et chimpanzés dans la Réserve de Faune du Dja (Cameroun). Rapport technique. Projet Ecofac, Agreco. 47 p.